

Rapport de la commission au Conseil communal

Date de la séance : 25.09.2025

Titre : Réponse au postulat de Morgan Bride, Conseiller communal, intitulé « Renforcement de l'inclusion des personnes LGBT+ dans notre Commune »

☐ **Préavis n° :**

☒ **Rapport n° :** 21/2025

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce rapport municipal était composée de :

PLR 1 : Mme Fabienne GUIGNARD
PLR 2 : M. Marc VERAGUTH
PLR 3 : M. Jean-Marc MOREL
PS 1 : Mme Léa PACOZZI, Présidente
PS 2 : Morgan BRIDE
Verts.es 1 : M. Youri ROSSET
Verts.es 2 : Mme Linn THOREAU MARGOT
Vert'lib : Mme Anne DUPARC
EP : Mme Carina GUERRA

Représentant-e-s de la Municipalité : M. Alain Monod

Invité : M. Damien Bally, Secrétaire municipal

Introduction

A titre d'introduction monsieur le Syndic nous explique le travail réalisé. Ensuite la parole est donnée à Morgan Bride, qui avait déposé le postulat. Son avis sur la réponse donnée est positif. On rappelle notamment l'importance de soutenir les personnes LGBT+, dans une période où elles subissent beaucoup de violence et de discrimination.

Discussion générale

Les commissaires prennent tour à tour la parole pour exprimer leur satisfaction vis-à-vis de la réponse donnée au postulat. On est à la fois satisfait de voir que des mesures existaient déjà jusqu'ici, notamment mises en place par le CAP, la bibliothèque, l'office des affaires culturelles et l'administration générale, mais aussi de constater que notre commune s'engagera dans de nouvelles démarches positives pour accueillir le mieux possible toute la population palinzarde. Une commissaire rappelle aussi le chemin parcouru sur la question de l'inclusion des personnes LGBT+ et se dit heureuse de constater une évolution très positive des états d'esprit.

Une commissaire s'interroge tout de même sur le besoin de consacrer une page du site internet à ce sujet. On lui répond que cette page est, au contraire, très importante pour informer les personnes extérieures à notre commune et potentielles futures habitantes, sur les démarches entreprises et l'accueil positif dont pourront bénéficier les personnes LGBT+.

Finalement plusieurs commissaires remercient la Municipalité pour sa réponse et saluent son engagement sur cette question. On remercie aussi la personne postulante pour sa démarche.

Finalement la commission a accepté la réponse donnée à l'unanimité.

Amendement-s

☐ Oui

☒ Non

Soumis au rapport de la CoFin

☐ Oui

☒ Non

Vœux/questions

☐ Oui

☒ Non

Conclusions

C'est à l'unanimité de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le rapport suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le rapport n° 21/2025 de la Municipalité du 08.09.2025 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Morgan Bride, Conseiller communal, intitulé « Renforcement de l'inclusion des personnes LGBT+ dans notre Commune ».

La présidente rapporteuse de la
commission
Léa Pacozzi

15 octobre 2025